

SAINT GERVAIS



Plan Local d'Urbanisme Va2 Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Echelle 1/5000^e
Arrêt du projet

AS1 Eaux. Servitudes attachées à la protection des eaux potables.

- Périmètre de protection rapproché.
- Périmètre de protection immédiat.
- Périmètre de protection éloigné.

I4 Lignes électriques. Périmètres à l'intérieur desquels ont été institués des servitudes.



PM1

Zones inondables de la Cèze et de ses affluents. Plans de prévention des risques naturels prévisibles.

T7 Circulation aérienne. Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement. L'ensemble du territoire communal est concerné par cette servitude.

